



# Municipalité des Cèdres

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR  
RÈGLEMENT NUMÉRO 512-2024**

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ** que lors d'une séance extraordinaire du conseil tenue le 27 mars 2024, le conseil municipal de la Municipalité des Cèdres a adopté le **règlement numéro 512-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 460 000\$ pour l'achat d'une propriété immobilière.**

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 1<sup>er</sup> mai 2024.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication et est disponible au bureau de l'hôtel de ville situé au 1060, chemin du Fleuve, où tout intéressé peut en prendre connaissance durant les heures régulières de bureau.

**AVIS FAIT ET DONNÉ** à Les Cèdres, ce 2<sup>e</sup> jour du mois de mai 2024.

Chantal Primeau  
Greffière-trésorière adjointe

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Chantal Primeau, greffière-trésorière adjointe, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant l'adoption du **règlement numéro 512-2024** aux deux endroits désignés par le conseil ainsi que sur le site internet de la Municipalité, et ce en date du 2 mai 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2<sup>e</sup> jour du mois de mai 2024.

Chantal Primeau  
Directrice des affaires juridiques  
et greffière-trésorière adjointe